

Département de
l'Aude

Arrondissement
de Narbonne

**Délibération n°
D2025-09-29-39**

Conseillers
municipaux en
exercice : 14

Convocation en
date du
24 septembre 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ

Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE

Conseil Municipal du 29 septembre 2025

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Xavier DE VOLONTAT, Maire**.

Présents : de VOLONTAT Xavier, BONNERY Patrick, BENSEN Christian, FABRE Éric, CROS Francette, CLAYRAC Georges, RAMONE Jean-Luc, CROUSILLAC Pascal, LABADIE Pierre, DAYER Christine, CHORTO Christiane,

Absents : VIDAL Mathilde, POUS Joël

Empêchés : CASSIGNAC Fabien.

Procurations : CASSIGNAC Fabien à DAYER Christine.

Secrétaire de séance : CHORTO Christiane.

OBJET :

DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire fait état de la décision modificative à prendre sur la section d'investissement afin de régulariser le chapitre 16 (emprunt) suite aux remboursements des cautions (article 165) des logements locatifs.

DI / 2188/321 : - 800.00 €
DI / 165 : + 800.00 €

Cette décision modificative ne modifie pas le montant du budget voté le 14 Avril 2025.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Qui l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré,

Approuve la décision modificative n°01 du budget principal pour l'exercice 2025 afin d'ajuster les crédits au niveau de la section d'investissement conformément à l'écriture présentée ci-dessus.

Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication. Pour extrait certifié conforme.

Envoyé en préfecture le 03/10/2025

Reçu en préfecture le 03/10/2025

Publié le

ID : 011-211103510-20250929-D2025_09_29_39-BF

**La secrétaire de séance,
Christiane CHORTO**



**Le Maire,
Xavier de VOLONTAT**

